

Cabinet du préfet  
Service interministériel  
de défense et de protection civile

La Roche-sur-Yon, le 29 janvier 2026

Tél. : 02 51 36 71 92

**MESSAGE D'INFORMATION SUR LA MISE EN VIGILANCE  
A LA CRUE DE LA SEVRE NIORTAISE DE NIVEAU JAUNE  
(tronçon aval)**

Expéditeur : le préfet de la Vendée

Destinataires pour information

Maires des communes surveillées par le SPC	SPC VCA	DDTM	ARS	DDPP
Conseil départemental de la Vendée	SDIS (CODIS)	DDETS	SAMU	SAUR
Gendarmerie	Enedis	GRdF	Orange	SNCF
Secrétaire générale de la préfecture	DDT 79	SMVSA	Préfecture 79	
Préfecture de la Zone de Défense Ouest	IIBSN	SYDEV	DREAL 44	
Sous-préfecture de Fontenay-le-Comte	EPMP	ERDF	Presse	
ASA Marais Mouillés	SICVR			Météo-France

OBJET : Mise en vigilance de niveau **JAUNE** à la crue de la Sèvre Niortaise tronçon aval

Le préfet de la Vendée vous informe de la vigilance à la crue de la Sèvre Niortaise de niveau **JAUNE**. À la suite des précipitations répétées et régulières de ces derniers jours, les sols sont saturés et les niveaux relativement élevés sur la Sèvre Niortaise.

Au passage d'une nouvelle perturbation, des précipitations significatives sont attendues ce jour de 3 à 10 mm jusqu'au 30 janvier, 10 à 20 mm du 30 janvier au 31 janvier et 3 à 10 mm du 31 janvier au 1 février 2026. Ces précipitations régulières vont augmenter les débits des cours d'eau du secteur. De plus, l'océan atlantique sera agité (vigilance jaune vagues submersion) avec des vagues significatives et des surcotes modérées, perturbant l'écoulement des eaux.

Je vous invite à consulter le site internet [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)

*Conséquences possibles*

- Les premiers débordements peuvent être constatés à partir de ce soir et jusqu'à demain,
- Certains cours d'eau peuvent connaître une montée rapide des eaux.

*Conseils de comportement*

- Soyez vigilant si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable,
- Conformez-vous à la signalisation routière,
- Tenez-vous informé de la situation.

Le préfet,  
pour le préfet,  
le sous-préfet, directeur de cabinet,

Maxime LECONTE